



Master Science politique

5135R

Le master science politique propose en 2e année de master un parcours études politiques.

Objectifs :

Grâce à une offre de cours plurielle, valorisant une approche pluridisciplinaire (science politique, droit, sociologie) et ouverte sur les différentes sous-disciplines de la science politique (sociologie politique, théorie politique, relations internationales, politiques publiques), le master a pour objectif de former des spécialistes de haut niveau aux métiers du politique ainsi que de l'enseignement et de la recherche.

Selon les cours choisis par l'étudiant, en fonction de ses intérêts et de ses projets professionnels, il peut se construire :

- > soit un parcours généraliste (avec un panachage de cours fondamentaux)
- > soit un parcours spécialisé (avec un choix de cours regroupés autour d'une dominante : sociologie politique, communication, RI, théorie politique).

Responsable

[Patrick SAVIDAN](#)

Scolarité de Master

Master Science politique

[Université Paris-Panthéon-Assas](#)

[Science politique](#)

[Science politique](#)

[M. Patrick SAVIDAN](#)

[Masters en Science politique](#)

[Centre Assas](#)

[Master](#)

2 ans

[Formation initiale](#)

Laboratoires partenaires

Centre d'études constitutionnelles et politiques ([CECP](#))

[Français](#)

[Bac +3](#)

Pour la rentrée 2025-2026 :

Attendus

Les étudiants ayant suivi un cursus antérieur en sciences humaines et sociales, notamment en science politique, sciences juridiques, provenant d'un IEP ou de classes préparatoires littéraires peuvent être admis dans le master mention Science politique parcours Études politiques de Paris-Panthéon-Assas.

Mentions de licences conseillées :

- > Science politique
- > Droit
- > Philosophie
- > Histoire / Géographie
- > Sociologie



> Communication

Critères généraux d'examen des candidatures

Compte tenu du nombre très élevé de candidatures, l'évaluation des dossiers par la commission de recrutement privilégie les éléments suivants :

- > type de formation antérieure en sciences sociales, juridiques et/ou littéraires (science politique, histoire, sociologie, philosophie, droit, communication) : licence, bi-licence, classes préparatoires
- > notes et mentions obtenues dans le cadre de la licence ou équivalent,
- > stages effectués et compétences acquises
- > motivation du candidat
- > cohérence de son cursus tant du point de vue de son orientation professionnelle que du caractère adapté de sa formation antérieure avec le choix du master

Modalités d'examen des candidatures

Examen du dossier (admissibilité) + entretien (admission)

> [Voir capacités d'accueil et modalités d'accès](#)

Programme 2025-2026

Texte de référence :

Le règlement des études de master s'applique à tous les diplômes de master. Cependant, les règles spécifiques énoncées dans la maquette prévalent sur ce règlement général.

1ère année (60 ECTS)

SEMESTRE 1 (30 ECTS)

UEF1 (coefficient 2 - 20 ECTS)

3 matières obligatoires :

- > Éthique et politique - 7 ECTS
- > Transformations contemporaines des partis politiques - 7 ECTS
- > Politique comparée : Socio-histoire de l'État-nation et institutions comparées - 6 ECTS

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1)

UEC1 (coefficient 1 - 10 ECTS)

3 matières au choix :

- > Histoire comparée des institutions des pays de l'Europe (36h CM) - 2,5 ECTS
- > Science administrative (36h CM) - 2,5 ECTS
- > Politiques publiques (36h CM) - 2,5 ECTS
- > Politique étrangère de la France (24h CM) - 2,5 ECTS
- > Politiques publiques de l'environnement (24h CM)

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1), à l'exception de la matière « Politique étrangère de la France » qui est évaluée par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- > Anglais - 2,5 ECTS

La matière se compose de 18h TD.

Le TD est évalué par un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1) et un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).



SEMESTRE 2 (30 ECTS)

UEF2 (coefficient 2 - 10 ECTS)

1 matière obligatoire :

- > Politique comparée : acteurs et politiques publiques – 4 ECTS

La matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Le CM est évalué par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1)

3 séminaires obligatoires :

- > Atelier de recherche (24h CM) - 2 ECTS
- > Atelier de méthodes quantitatives appliquées aux sciences sociales (24h CM) - 2 ECTS
- > Atelier de professionnalisation (24h CM) - 2 ECTS

Les séminaires sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 2).

UEC2 (coefficient 1 - 10 ECTS)

3 matières au choix :

- > Sociologie politique de l'Union européenne (36h CM) - 2,5 ECTS
- > Droit constitutionnel général (36h CM) - 2,5 ECTS
- > Histoire des idées politiques modernes et contemporaines (36h CM) - 2,5 ECTS
- > Fictions et représentations du politique (36h CM) - 2,5 ECTS
- > Politiques du risque (24h CM) – 2,5 ECTS
- > Guerre et paix : introduction aux études stratégiques (36h CM) – 2,5 ECTS
- > Sociologie politique du numérique (24h CM) – 2,5 ECTS

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1), à l'exception de la matière « Guerre et paix : introduction aux études stratégiques » qui est évaluée par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- > Anglais – 2,5 ECTS

La matière se compose de 18h TD.

Le TD est évalué par un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1) et un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1)

Mémoire (coefficient 1 - 10 ECTS)

Le mémoire est noté sur 20 (coefficient 4).

Règles spécifiques

Les étudiants inscrits en M1 peuvent opter pour un séjour d'une durée d'un ou deux semestres dans une université étrangère liée à l'Université Paris-Panthéon-Assas par une convention, sous réserve de remplir les conditions fixées par cette convention et dans la limite des places disponibles. Les notes obtenues dans l'université partenaire aux enseignements suivis lors d'une même année universitaire en application de la convention de coopération peuvent être validées par le jury d'examen en équivalence des unités d'enseignements du ou desdits semestres.



2ème année (60 ECTS)

SEMESTRE 3 (40 ECTS)

UEF3 (coefficient 2 - 20 ECTS)

4 matières obligatoires :

- > Élections et démocratie - 4 ECTS
- > Dilemmes contemporains de la justice sociale - 4 ECTS
- > Théories contemporaines de la démocratie - 4 ECTS
- > Lobbying, influence et action collective - 4 ECTS

1 matière au choix :

- > Sociologie législative, parlement et action publique - 4 ECTS
- > Théorie des relations internationales - 4 ECTS
- > Communication politique - 4 ECTS
- > Politique globale du changement climatique - 4 ECTS

Chaque matière se compose de 24h de CM.

L'étudiant choisit 2 matières évaluées par un écrit de 5h noté sur 20 (coefficient 2) et 3 matières évaluées par un oral noté sur 20 (coefficient 2).

UEC3 (coefficient 1 - 20 ECTS)

4 matières méthodologiques au choix :

- > Stratégies de campagnes électorales - 5 ECTS
- > Médias, justice et politique - 5 ECTS
- > Grands enjeux stratégiques - 5 ECTS
- > Politique et identités - 5 ECTS
- > Communication de crise (enseignement mutualisé avec le M2 médias et mondialisation) - 5 ECTS

Chaque matière se compose de 24h de CM.

Chaque matière est évaluée par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 2).

SEMESTRE 2 (20 ECTS)

UEF4 (coefficient 2 - 10 ECTS)

1 séminaire obligatoire :

- > Atelier méthodologique - 5 ECTS

Le séminaire se compose de 24h de CM.

Le séminaire est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 2).

Stage ou mémoire (15 ECTS)

Le mémoire de recherche ou de stage est noté sur 20 (coefficient 6).

Règles spécifiques

L'ajournement, sur décision individuelle du jury, est déclaré :

- > En cas d'absence injustifiée à une épreuve
- > En cas de note inférieure à 10/20 au mémoire et au stage
- > En cas de 0/20 à un contrôle continu

Liste des matières mutualisées :

- > Communication de crise (mutualisé avec le M2 médias et mondialisation)



Le mémoire de recherche est encadré par un des enseignants-chercheurs du diplôme et soutenu devant un jury composé d'au moins deux membres de l'équipe pédagogique, sauf décision exceptionnelle du directeur du diplôme.

Les étudiants qui choisissent le stage doivent effectuer 1 stage de 3 mois minimum, qui ne peut commencer avant le 1er mars de l'année d'étude. Le mémoire de stage est apprécié par le directeur et donne lieu à une soutenance, le cas échéant en présence du maître de stage.

Cas particuliers :

Les étudiants qui souhaitent bénéficier d'un régime de scolarité en deux ans doivent déposer une demande motivée avant la fin du premier semestre. Leur choix est définitif.

Les étudiants admis au bénéfice d'un régime de scolarité en deux ans doivent définir avec le responsable du master le programme de chaque année d'études. Les étudiants concernés doivent prendre une inscription au début de chacune des deux années universitaires.

Les étudiants qui justifient d'une activité professionnelle continue peuvent, exceptionnellement, être dispensés du contrôle continu par le président de l'université, sur proposition du responsable de la formation. Des épreuves ou travaux de substitution sont définis par le responsable du master.

Compétences visées

Le master de science politique offre une formation qui associe l'acquisition d'une solide capacité de raisonnement et d'analyse à un savoir-faire professionnalisant orienté vers les métiers du politique ainsi que de l'enseignement et de la recherche.

Selon les cours choisis par l'étudiant, en fonction de ses intérêts et de ses projets professionnels, il peut se construire :

- > Soit un parcours généraliste (avec un panachage de cours fondamentaux) ;
- > Soit un parcours spécialisé (avec un choix de cours regroupés autour d'une dominante : communication, RI, théorie politique, etc.).

Débouchés professionnels

Le master de science politique s'adresse aux étudiants qui envisagent :

- > d'intégrer des professions telles que le journalisme, les affaires publiques, le lobbyisme, la communication politique et institutionnelle, etc.
- > de s'insérer dans les métiers du politique : collaborateur d'élus ou de partis, collaborateur d'exécutif national ou local, chargé d'études dans des think tanks, instituts de sondage, chargé de mission dans des ONG ou organisations internationales, consultant dans l'événementiel ou en communication (de crise/digitale/corporate), etc.
- > d'entrer dans les métiers de la fonction publique (nationale, territoriale, UE),
- > de se préparer à l'enseignement et/ou la recherche en science politique (doctorat, concours du CNRS, de l'enseignement supérieur).
- > Tous les étudiants de la promotion 2019-2021 et 2021-2022 ont trouvé un stage de M2 malgré la situation sanitaire : collaborateurs d'élus ou de groupe à l'Assemblée nationale, cabinets de présidents de région ou de départements, chargés d'études dans des ministères ou Ville de Paris, journaliste politique, affaires publiques / influence...
- > La quasi-totalité des doctorants actuellement inscrits sont financés (contrat doctoral, ATER).
- > Parmi les étudiantes et étudiants qui ont cherché un emploi à l'issue du master Science Politique : 44% ont été embauchés dès la fin du M2, 33% ont trouvé un emploi moins de 6 mois après l'obtention du diplôme et 23% après 6 mois (enquête sur le devenir des étudiants du MSP).